

Constituer votre dossier de reconnaissance de maladie professionnelle pour algodystrophie de l'épaule

Documents administratifs indispensables

- Formulaire Cerfa n° 60-3950 (Déclaration de maladie professionnelle) dûment rempli, daté et signé.
- Attestation de salaire remise par l'employeur à la date de la première constatation médicale de la maladie.

Justificatifs médicaux

- Certificat médical initial établi par le médecin traitant, décrivant précisément les symptômes et constatant le lien possible avec l'activité professionnelle.
- Comptes-rendus d'examens complémentaires (imagerie, bilans biologiques, tests fonctionnels, comptes-rendus opératoires) validant le diagnostic médical.

Preuves de l'exposition professionnelle

- Historique détaillé des postes occupés (dates, entreprises, description précise des tâches et des agents pathogènes ou contraintes physiques).
- Justificatifs de carrière (bulletins de paie, contrats de travail, attestation employeur) couvrant l'intégralité de la période d'exposition.
- Fiche ou rapport du médecin du travail explicitant les conditions de travail et l'exposition aux risques.
- Documents probants complémentaires (photos de poste, procédures de sécurité, rapports CHSCT) étayant la réalité des conditions de travail.

Instruction par le CRRMP

- Rapport médical justifiant le lien direct et essentiel entre la maladie et le travail (obligatoire si la pathologie ne figure pas dans les tableaux des maladies professionnelles).